

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Vicky Lavoie	Numéro de permis 2018034	Date d'inspection Le 16 juillet 2024	
Nom de l'établissement Garderie le coffre aux trésors		Numéro de téléphone (506) 580-0909	
Adresse 48 rue Edgar Saint-Basile NB E7C 1P1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
30(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu intérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	30(3)	16 juil. 2024	16 juil. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
Commentaires généraux			
À la fin de ma visite, le lavabo a été nettoyé dans la salle de bain utilisé par les enfants.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 juillet 2024

Date

original signé par
Vicky Lavoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 juillet 2024

Date